

N° 6777⁸

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2015-2016

PROJET DE LOI

**ayant pour objet d'instituer la société à responsabilité limitée
simplifiée et portant modification de**

**1° la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés
commerciales; et**

**2° la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre
de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les
comptes annuels des entreprises**

* * *

AVIS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

**DEPECHE DU PRESIDENT DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
AU MINISTRE DE LA JUSTICE**

(2.12.2015)

Monsieur le Ministre,

Par vos courriers des 3 février et 26 août 2015, vous avez invité l'Ordre des Experts-Comptables (en abrégé „OEC“) à donner son avis sur le projet de loi n° 6777 référencé ci-dessus ainsi que sur le projet de règlement grand-ducal en déterminant les mesures d'exécution, et nous vous en remercions.

Comme suite à l'analyse faite des mesures projetées, nous vous confirmons que l'OEC n'a pas de remarques ou commentaires particuliers à verser au dossier parlementaire en cours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus distinguées.

Pour le Conseil de l'OEC,

Le Président,

Pierre LENTZ

